

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 9 avril 2018

Le 9 avril, à 20 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Wolschwiller, sous la présidence du Maire, Monsieur André LINDER.

Etaient présents :

Mesdames BRINGIA Mariette et GHANMI LINDER Saliha,
Messieurs LEY Jean Pierre, GABRIEL Sylvain, BIR Bernard et DEBORD Gérard.

Absents excusés : Madame STRUB FINCK Marie-Christine, Messieurs CLAUSER Thibaut et GALLAND Pascal

Le Conseil choisi pour secrétaire Madame BRINGIA Mariette.

1° Approbation de compte rendu de la réunion du 12 mars 2018

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 12 mars 2018 ne soulève pas d'observation ; les membres présents signent pour approbation au registre.

2° Budget principal : examen et approbation du compte administratif 2017 et affectation du résultat.

2.1. Compte administratif 2017

Le Maire présente le compte administratif puis les conseillers municipaux élisent Monsieur Jean- Pierre LEY, 1^{er} adjoint, comme président de séance.

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur André LINDER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,

VOTE et ARRETE les résultats définitifs ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (
			Mandats émis	Charg
011	Charges à caractère général	150 300,00	123 864,17	
012	Charges de personnel	92 600,00	91 352,59	
014	Atténuations de produits	51 500,00	51 284,00	
65	Autres charges gestion courante	186 300,00	177 338,07	
Total des dépenses de gestion courante		480 700,00	443 838,83	
66	Charges financières	17 500,00	16 640,22	
67	Charges exceptionnelles	2 702,70	2 702,70	
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues Fonct	3 894,46		
Total des dépenses réelles de fonctionnement		504 797,16	463 181,75	
023	Virement à la sect* d'investis. (2)	95 000,00		
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00	
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 000,00	0,00	
TOTAL		599 797,16	463 181,75	
Pour information		(3)		
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2016		0,00		

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (
			Titres émis	Prod.
013	Atténuations de charges	0,00	465,64	
70	Produits des services	138 500,00	155 127,34	
73	Impôts et taxes	207 000,00	203 001,80	
74	Dotations et participations	89 000,00	121 859,13	
75	Autres produits gestion courante	18 000,00	21 610,51	
Total des recettes de gestion courante		452 500,00	502 064,42	
76	Produits financiers	0,00	2,25	
77	Produits exceptionnels	28 700,00	28 795,00	
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00	
Total des recettes réelles de fonctionnement		481 200,00	530 861,67	
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00	
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	
TOTAL		481 200,00	530 861,67	
Pour information		(3)		
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2016		118 597,16		

Section de fonctionnement : Excédent de 186 277.08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT - POUR INFORMATION				
DEPENSES		BUDGET 2017	REALISE 2017	ENGAGE 2017
		545 165.00	350 835.03	170 000.00
*001	Déficit d'investissement reporté	64 828.29	64 828.29	-
*020	Dépenses imprévues	9 736.71		
1641	Remboursement capital emprunts	32 500.00	32 243.50	
204171	Pôle scolaire unique participation en investissement	10 500.00	10 518.55	-
2041513	Participation a verser CCS pour la fibre optique			-
CH 21	Détail chapitre 21	438 100.00	243 244.69	170 000.00
2117	Forêt, aménagement place de retournement parcelle 23			
2128	frais d'arpentage atelier		390.00	-
21318	Atelier communal	426 600.00	235 188.49	170 000.00
2188	Saleuse		936.00	-
2151	Sécurisation pont rue de la Forge	1 000.00		-
	Autre investissement			-
21568	Poteaux incendie		6 730.20	-
	RECETTES	545 165.00	453 547.47	-
1068	Affectation résultats	73 000.00	73 000.00	-
*001	Résultat antérieur reporté			
*021	Virement de la section de fonctionnement	95 000.00		-
804171/040	Amortissement subvention versée 2017 au Syndicat Scolaire			
10222	Fonds de compensation TVA	18 000.00	14 511.11	-
1641	Emprunt pour atelier communal	350 000.00	350 000.00	-
10226	Taxe d'aménagement	5 000.00	11 676.86	-
1328	Créance association foncière	4 165.00	4 359.50	-
	SOLDES	-	102 712.44	- 170 000.00

Section d'Investissement :

Excédent de 102 712.44 € et Déficit de 170 000.00 € des restes à réaliser

2.2 Affectation des résultats de l'exercice 2017.

Le Maire propose au conseil municipal d'affecter 67 287.56 € en section d'investissement afin de couvrir le déficit de restes à réaliser 2017.

Les conseillers municipaux à l'unanimité prennent la décision suivante :

* Affectation de 67 287.56 € en section d'investissement compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés".

* Report de 118 989.52 € en section de fonctionnement compte 002 "excédent de fonctionnement reporté".

3° Budget de l'eau : examen et approbation du compte administratif 2017 et affectation du résultat.**3.1. Compte administratif 2017**

Le Maire présente le compte administratif puis les conseillers municipaux élisent Monsieur Jean Pierre LEY, 1^{er} adjoint, comme président de séance.

Le Maire s'étant retiré le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur André LINDER, Maire, après s'être fait présenter le budget

primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,
VOTE et ARRETE les résultats définitifs ci-après :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés	
			Mandats émis	C ra
011	Charges à caractère général	88 000,00	12 353,01	
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	11 000,00	8 661,00	
65	Autres charges gestion courante	500,00	0,00	
Total des dépenses de gestion courante		99 500,00	21 014,01	
66	Charges financières	2 000,00	1 704,43	
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	
68	Dotations aux amortissements (2)	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues Fonct	4 844,75		
Total des dépenses réelles d'exploitation		106 844,75	22 718,44	
023	Virement à la sect* d'investis. (4)	0,00		
042	Opérations d'ordre entre section (4)	23 500,00	23 268,81	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		23 500,00	23 268,81	
TOTAL		130 344,75	45 987,25	
Pour information				
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2016		0,00		

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Crédits employés (
			Titres émis	Produi
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	49 400,00	53 188,94	
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	
75	Autres produits gestion courante	0,00	58,60	
Total des recettes de gestion courante		49 400,00	53 247,54	
76	Produits financiers	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	
78	Reprise sur amort et provisions (2)	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation		49 400,00	53 247,54	
042	Opérations d'ordre entre section (4)	8 500,00	8 420,14	
043	Op. ordre intérieur de section (4)	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00	8 420,14	
TOTAL		57 900,00	61 667,68	
Pour information				
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2016		72 444,75		

Section d'exploitation : Excédent de 88 125.18 €

Commune de WOLSCHWILLER (Haut-Rhin)

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	21 361,60	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	21 361,60	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 800,00	5 722,49	
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 593,47		
Total des dépenses financières		10 393,47	5 722,49	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		40 393,47	27 084,09	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	8 500,00	8 420,14	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 500,00	8 420,14	
TOTAL		48 893,47	35 504,23	0,00
Pour information				
D001 Déficit d'investissement reporté de 2016		0,00		

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2016)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (2)	0,00		
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	23 500,00	23 268,81	
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 500,00	23 268,81	
TOTAL		23 500,00	23 268,81	0,00
Pour information				
R001 Excédent d'investissement reporté de 2016		25 393,47		

Section d'Investissement : Excédent de 13 158.05 €

3.2. Affectation des résultats de l'exercice 2017

Le résultat d'investissement étant excédentaire les conseillers municipaux à l'unanimité prennent la décision suivante :

- Report de 88 125.18 € en section de fonctionnement compte R002 "excédent de fonctionnement reporté".
- Report de 13 158.05 € en section d'investissement compte R001 "excédent d'investissement reporté".

4° Approbation des comptes de gestion du percepteur 2017.

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui avaient été prescrits de passer dans ses écritures,

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2017 et du budget annexe de l'eau en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

DECLARE, à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

5° Budget Principal : examen et vote du budget primitif 2018.**5.1. Section de fonctionnement.**

Les conseillers municipaux examinent la section de fonctionnement et décident de voter le budget par chapitres.

➤ **Fixation des taux d'imposition 2018 des quatre taxes directes locales**

Après avoir pris connaissance de l'état notifiant les bases prévisionnelles et les allocations compensatrices des impôts locaux 2018,

Après débat les conseillers municipaux à l'unanimité

DECIDENT d'augmenter les taux de 0.1 point

	Bases impositions 2017 (pour information)	Bases prévisionnelles 2018	Taux de référence 2017	Produit attendu 2018 sans augmentation taux	Proposition taux 2018	Produit attendu 2018
taxe d'habitation	612 962	627 600	15.00	94 140	15.10	94 767
Taxe foncière bâti	456 015	468 900	9.30	43 608	9.40	44 076
Taxe foncière non bâti	49 926	50 500	42.85	21 639	42.95	21 689
total				159 387		160 532

A ce total se rajoutent les allocations compensatrices de l'Etat d'un montant de 4 735 €. Par contre, selon la Loi de finance 2010 la Commune devra rembourser à l'Etat un montant 40 389 € au titre de la Garantie individuelle de ressources (GIC) afin de compenser les pertes de chaque collectivité constatées après la réforme.

D'autre part le produit des IFR (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) et le produit de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) que nous touchions jusqu'en 2016 sont versés à la nouvelle Communauté de Communes du Sundgau. Cette dernière a voté le 25 janvier 2018 une attribution de compensation provisoire de 37 569.45 € qui doit nous être reversée

➤ **Vote des subventions 2018 :**

Les conseillers examinent les propositions de subventions pour 2018.

Après débat, la majorité vote les subventions suivantes et décide de conditionner le versement de la subvention aux associations du village par la tenue effective d'au moins une manifestation dans l'année.

Commune de WOLSCHWILLER (Haut-Rhin)

	SUBVENTIONS	VERSE en 2017	PROPOSITION du Maire	VOTE 2018 (6 voix pour et 1 voix contre)
D 6574/65	CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	800	800	800
D 6574/65	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	110	110	110
D 6574/65	APALIB'	250	250	250
D 6574/65	APAMAB	250	250	250
D 6574/65	ASS.MIEUX VIVRE A ST MORAND	110	110	110
D 6574/65	ASSOC ARTS MARTIAUX	110	110	110
D 6574/65	ASSOC WolschWillerWaggis	110	110	110
D 6574/65	ASSOCIATION ST MAURICE II	110	110	110
D 6574/65	BANQUE ALIMENTAIRE	150	150	150
D 6574/65	FASNACHTSVEREIN WOLSCHWILLER	110	110	110
D 6574/66	FASNACHT'NARRA		110	110
D 6574/65	M.J.C. WOLSCHWILLER	110	110	110
D 6574/65	PRO-LANDSKRON	65	65	65
D 6574/65	PREVENTION ROUTIERE	31	31	31
D 6574/65	SOCIETE DES AMIS BIBLIOTHEQUE	31	31	31
D 6574/65	ARBORICULTEURS ET BOUILLEURS	31	31	31
D 6574/66	LYCEE Jean Mermoz, sortie scolaire	50	50	50
		2428	2538	2538
	ASSOCIATION DES AMIS DES PERSONNES AGEES DE LUPPACH			2 stères de bois (lot pour leur soirée loto)

➤ **Bois de service 2018.**

Suite aux explications du Maire le conseil municipal accorde aux bucherons et forestiers les stères selon les conditions de leurs conventions collectives. Ils accordent également aux employés communaux et bénévoles le nombre de stères suivants :

Monsieur Richard SCHWEITZER (agent communal) :	10 stères
Monsieur Roger SCHMITT (bénévole) :	4 stères
Madame Sabine JENNI (agent communal) :	4 stères
Madame Patricia GASSER (agent communal) :	2 stères
Madame Christelle BLIND (agent communal) :	2 stères
Monsieur Philippe TURCONI (agent communal) :	2 stères

➤ **Bois d'affouage : fixation des ayants droits.**

Le Maire informe les conseillers que depuis des années du bois d'affouage est délivré aux habitants de la Commune qui le souhaitent après publication par voie de circulaire du montant de la taxe d'affouage et du jour et heure de l'adjudication.

VU l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales et conformément à l'article L. 145-2 du Code forestier,

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE que la coupe affouagère 2018, sera partagée:

1° Par chef de famille ou de ménage ayant un domicile réel et fixe dans la commune avant la publication du rôle. Seront seuls admis au partage par tête les habitants qui posséderont dans la commune un domicile réel et fixe depuis un mois au moment de la publication du rôle ;

2° qu'il sera imposé sur les ayants droit au partage de la coupe **une somme totale de 150 €** destinée à pourvoir au paiement des dépenses des contributions annuelles aux frais de garderie, des frais d'exploitation de la coupe et des frais de confection du rôle.

CHARGE le Maire de l'élaboration du rôle des taxes d'affouages 2018 et des démarches nécessaires à son recouvrement.

➤ **Autorisation de dépenses : article 6232 Fêtes et cérémonies**

Le conseil municipal fixe comme suit les principales catégories de dépenses que le Maire est autorisé à engager au titre de l'article 6232- Fêtes et cérémonies :

- * achat de boissons et alimentation pour vins d'honneurs et réceptions organisées par la Commune,
- * publicité, frais d'impressions, signalétique pour réceptions diverses
- * achat de gerbes, cadeaux et trophées pour cérémonies, grands anniversaires, mariages, manifestations sportives,
- * repas annuel et excursion du 3^{ème} âge,
- * excursion de l'école primaire,
- * frais de restaurant avec entreprises, administrations ou collaborateurs,
- * frais de déplacements, hébergement et restauration,
- * déplacements et repas avec le personnel, les extra-communaux et élus et leurs conjoints,
- * rémunération principale et charges sociales des intervenants dans le cadre de spectacles ou animations, frais de sacem,
- * éclairage, sonorisation, équipement de cérémonies ou fêtes diverses,
- * développement de photographies, confection de cd-photos, audio, vidéo,
- * Les conseillers autorisent également le Maire à acquérir pour 160 € des chèques cadeaux qui seront offerts à Monsieur TURCONI Philippe dont le contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi s'est terminé le 3 avril 2018.

➤ La proposition de budget de fonctionnement est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	150 300,00	0,00	141 000,00
012	Charges de personnel	92 600,00	0,00	86 000,00
014	Atténuations de produits	51 500,00	0,00	51 500,00
65	Autres charges gestion courante	186 300,00	0,00	168 500,00
Total des dépenses de gestion courante		480 700,00	0,00	447 000,00
66	Charges financières	17 500,00	0,00	21 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 702,70	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	3 894,46		2 789,52
Total des dépenses réelles de fonctionnement		504 797,16	0,00	471 289,52
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	95 000,00		93 681,45
042	Opérations d'ordre entre section (5)			10 518,55
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 000,00		104 200,00
TOTAL		599 797,16	0,00	575 489,52

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	575 489,52
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	138 500,00	0,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	207 000,00	0,00	190 000,00
74	Dotations et participations	89 000,00	0,00	95 500,00
75	Autres produits gestion courante	18 000,00	0,00	21 000,00
Total des recettes de gestion courante		452 500,00	0,00	456 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 700,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		481 200,00	0,00	456 500,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00
TOTAL		481 200,00	0,00	456 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	118 989,52
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	575 489,52
---	------------

5.2. section d'investissement.

Les conseillers municipaux examinent la proposition de budget par opérations mais décident de voter la section d'investissement sans opérations et par chapitres.

La proposition de budget d'investissement est équilibrée et se présente ainsi :

OPERATION D'EQUIPEMENT - POUR INFORMATION			
DEPENSES		ENGAGE 2017	Nouveaux projets 2018
		170 000.00	154 800.00
*001	Déficit d'investissement reporté	-	-
*020	Dépenses imprévues	-	-
1641	Remboursement capital emprunts	-	49 000.00
204171	Pôle scolaire unique participation en investissement	-	20 000.00
2041513	Participation a verser CCS pour la fibre optique	-	22 225.00
CH 21	Détail chapitre 21	170 000.00	63 575.00
2117	Forêt, aménagement place de retournement parcelle 23	-	2 000.00
2128	frais d'arpentage atelier	-	-
21318	Atelier communal	170 000.00	10 000.00
2188	Saleuse	-	-
2151	Sécurisation pont rue de la Forge	-	-
	Autre investissement	-	51 575.00
21568	Poteaux incendie	-	-
RECETTES		-	324 800.00
1068	Affectation résultats	-	67 287.56
*001	Résultat antérieur reporté	-	102 712.44
*021	Virement de la section de fonctionnement	-	93 681.45
804171/040	Amortissement subvention versée 2017 au Syndicat Scolaire	-	10 518.55
10222	Fonds de compensation TVA	-	40 000.00
1641	Emprunt pour atelier communal	-	-
10226	Taxe d'aménagement	-	5 000.00
1328	Créance association foncière	-	4 600.00
2111	Soulte échange de terrains	-	1 000.00
SOLDES		- 170 000.00	170 000.00

5.3. Vote du Budget.

Après avoir examiné et commenté les diverses propositions du budget primitif 2018, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité

APPROUVE et VOTE le budget primitif 2018 et procède à sa signature.

6° Fixation du prix de l'eau pour 2019.

Vu les explications du Maire,

ATTENDU que le prix de l'eau a été maintenu à 1.28 €/m³ pour l'année 2018,

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré,

décide pour la prochaine période, soit les factures qui seront émises en 2019 d'augmenter le prix de l'eau à 1.30 €/m³.

7° Fixation du mode de refacturation de certains coûts directs devant impacter le budget annexe de l'eau alors qu'ils sont supportés par le budget principal de la commune

Le Maire expose que conformément aux grands principes budgétaires des finances publiques, chaque budget doit retracer l'ensemble des dépenses et l'ensemble des recettes nécessaires à son exécution. Aussi, il est proposé de fixer le mode de refacturation de certains coûts directs devant impacter le budget annexe de l'eau alors qu'ils sont supportés par le budget principal de la commune (flux entre le budget principal et le budget annexe correspondant à la participation de ces derniers aux frais d'administration générale de la commune). Cette mise en conformité permettra en outre d'approcher le plus possible la réalité des coûts de l'exécution de la compétence eau.

Le remboursement par le budget annexe de l'eau concernera les prestations suivantes :

* masse salariale réelle (salaire brut et charges patronale) constatée au titre du secrétariat. Ces prestations correspondant annuellement à 75 heures concernent : la facturation, le suivi des abonnés, les déclarations à l'agence de l'eau, la comptabilité, la gestion de la TVA, l'élaboration du rapport annuel du service de l'eau, les courriers et dossier administratifs.

* masse salariale réelle (salaire brut et charges patronale) constatée au titre du service technique. Ces prestations correspondant annuellement à 75 heures concernent : le relevé des compteurs, le contrôle du réservoir, l'entretien autour du réservoir et des sources, le suivi des réparations des conduites.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** le mode de calcul des charges de personnel à refacturer au budget annexe de l'eau
- **de préciser** que cette refacturation sera annuelle, quelle s'appliquera rétroactivement à compter du 1er janvier 2014 et qu'elle continuera à s'appliquer tant qu'elle ne sera pas modifiée ou rapportée,
- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes nécessaires se rapportant à cette décision.

Les sommes nécessaires au règlement de la refacturation des frais seront prévues au budget annexe de l'eau de 2018 et suivants au compte dépenses 62/621 «personnel extérieur au services ». Pour le budget principal, la recette sera à enregistrer à l'article 70/7088 « autres produits d'activités annexes ».

8° Budget Annexe de l'eau : examen et vote du budget primitif 2018.**8.1. Section de fonctionnement.**

Les conseillers municipaux examinent la section de fonctionnement et décident de voter le budget par chapitres. La proposition de budget d'exploitation est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	88 000,00	0,00	91 000,00
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	11 000,00	0,00	11 000,00
65	Autres charges gestion courante	500,00	0,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		99 500,00	0,00	117 500,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	4 344,75		775,18
Total des dépenses réelles d'exploitation		106 344,75	0,00	120 275,18
023	Virement à la sect ^e d'investis. (6)			0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	24 000,00		23 750,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 000,00		23 750,00
TOTAL		130 344,75	0,00	144 025,18

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	144 025,18

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	49 400,00	0,00	47 400,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		49 400,00	0,00	47 400,00
76	Produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		49 400,00	0,00	47 400,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	8 500,00		8 500,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		8 500,00		8 500,00
TOTAL		57 900,00	0,00	55 900,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	88 125,18
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	144 025,18

8.2. section d'investissement.

Les conseillers municipaux examinent la proposition de budget par opérations mais décident de voter la section d'investissement sans opérations et par chapitres. La proposition de budget d'investissement est équilibrée et se présente ainsi :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	20 000,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	0,00	20 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 800,00	0,00	6 100,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 593,47		2 308,05
Total des dépenses financières		10 393,47	0,00	8 408,05
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		40 393,47	0,00	28 408,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	8 500,00		8 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		8 500,00		8 500,00
TOTAL		48 893,47	0,00	36 908,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DE S DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 908,05
---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	23 500,00		23 750,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 500,00		23 750,00
TOTAL		23 500,00	0,00	23 750,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 158,05
---	-----------

=

TOTAL DE S RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 908,05
---	-----------

8.3. Vote du Budget annexe de l'eau.

Après avoir commenté les diverses propositions du budget primitif 2018 le conseil municipal après délibération et à l'unanimité

APPROUVE et VOTE le budget primitif annexe de l'eau 2018 et procède à sa signature.

9° Forêt, renouvellement de l'adhésion de la Commune à la certification PEFC

Le Maire informe les conseillers que le conseil municipal précédent avait décidé d'adhérer à la certification PEFC pour notre forêt communale. Cette demande de certification arrive à échéance et il convient de décider de son renouvellement.

La certification est accordée pour 5 ans et validée par des audits annuels. Ensuite chaque propriétaire, la commune en l'occurrence, doit individuellement adhérer au système de certification et appliquer le cahier des charges :

- 1) respecter les lois et règlements...
- 2) suivre le document de gestion durable agréé...
- 3) se former ou s'informer régulièrement à la gestion durable...
- 4) informer les acheteurs de bois, les prestataires de services et les entrepreneurs de travaux du cahier des charges...
- 5) privilégier l'amélioration du peuplement existant...
- 6) tenir compte dans le document de gestion durable de l'existence de milieux ou espèces remarquables, 7) étudier toute proposition de contrat de gestion spéciale...
- 8) interdire l'utilisation de produits agro pharmaceutiques sauf en cas de nécessité, ne pas utiliser de boues d'épuration et ne pas traiter les bois exploités...
- 9) prendre les mesures d'aménagement et de protection des peuplements forestiers...
- 10) tenir compte des possibilités d'amélioration de la desserte forestière...

Le coût actuel de la certification s'élève à 299,78 € pour 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE d'adhérer à la politique de qualité de la gestion durable des forêts définie par l'association PEFC Alsace,

S'ENGAGE pour 5 ans à respecter le Cahier des charges du propriétaire alsacien engagé dans une politique de qualité de gestion durable des forêts définie par l'Association PEFC Alsace,

S'ENGAGE, pour 5 ans à faciliter la mission PEFC Alsace et celle du certificateur à effectuer des sondages de conformité dans la forêt et à autoriser la consultation du document de gestion durable attaché à cette forêt.

ACCEPTE que l'adhésion au système PEFC Alsace soit rendue publique

CHARGE le Maire de signer le bulletin d'adhésion et de toutes les démarches se rapportant à cette décision.

10° Divers et informations

- organisation logistique de l'opération Haut-Rhin propre du 14 avril,
- La date du mercredi 2 mai à 18 h 00 est retenue pour la réunion publique avec l'ONF, les chasseurs, l'ONCS, la gendarmerie pour trouver une solution aux « raves party » en forêt.